

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 145

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

truction publique, mieux : qui leur refusent, dans bien des endroits, le moindre droit de surveillance, même dans les écoles de filles. Les commissions chargées d'élire le corps enseignant et de contrôler son activité sont en grande partie composées d'hommes; et quant aux femmes qui y siègent, on ne leur assigne que le domaine restreint du travail manuel et de l'instruction ménagère, ce qui fait de nos écoles de filles le plus souvent la copie des écoles de garçons.

Mais c'est à propos de ces dernières également que devrait triompher la revendication des femmes d'être représentées dans les commissions chargées des inspections.

La femme considère l'enfant et ses besoins avec d'autres yeux que l'homme, et c'est pourquoi une collaboration de l'homme et de la femme serait d'une nécessité si urgente dans le domaine éducatif. Ce n'est précisément que par la synthèse de points de vue différents, d'observations et d'appréciations différentes, que l'école peut espérer fournir à l'enfant, garçon ou fille, tout ce qui est nécessaire à son complet développement. Dans le choix de l'instituteur aussi, la femme apporte une estimation des valeurs autre que celle de l'homme. C'est pourquoi les commissions chargées d'élire et de contrôler les maîtres ne devraient pas être composées d'hommes seulement.

Le Congrès de Berne a démontré que l'intérêt pour les questions scolaires et éducatives était vivant chez les femmes, et qu'elles avaient une claire compréhension du renouvellement de tout notre système éducatif. Mais si l'on veut que les femmes collaborent en effet à ces réformes, il convient qu'elles soient représentées dans les conseils compétents.

Quelques cantons ont eu une vision juste du problème et ont appelé les femmes à siéger parmi les autorités de surveillance des écoles de filles. D'autres possèdent la législation nécessaire à cet effet, mais son application n'a pas été réclamée avec assez d'énergie. Chez bien d'autres, enfin, la représentation féminine dans les autorités scolaires n'a même jamais été jusqu'ici sérieusement discutée.

Nous invitons en conséquence les organisations féminines :

- 1° à se préoccuper avec ardeur de la question;
- 2° à réclamer, partout où cela est légalement possible, une représentation féminine dans les autorités de surveillance;
- 3° là où la législation ne prévoit encore rien de pareil, à exiger une révision de la loi dans ce sens, ou tout au moins à prendre occasion de la prochaine révision des lois scolaires pour insister énergiquement sur cet objet;
- 4° dans les cantons où la représentation féminine n'est admise que pour les écoles de filles, à demander que cette faculté soit étendue à toutes les écoles primaires, tant aux écoles mixtes qu'à celle de garçons.

Veuillez agréer, Mesdames, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité exécutif du II^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts Féminins :

La Présidente, (sig.) J. MERZ.

De-ci, De-là...

Jeunes filles et examens de maturité.

Comme d'habitude, nous relevons dans la liste des collégiens ayant obtenu à Genève leur certificat de maturité plusieurs noms de jeunes filles, et ceux-ci en fort bon rang : six certificats en section réelle, dont les deux premiers de la section, un en section classique, deux en section technique. Dans les divers concours ouverts aux élèves de première classe du collège, nous trouvons également les noms de jeunes filles pour deux prix de composition française, pour un prix de diction, pour un prix d'anglais et pour le prix spécial (prix Gillet).

Nul doute que les classes supérieures d'autres cantons ne nous présentent des résultats analogues. Ajoutons encore que désormais les jeunes filles à Genève pourront se préparer aux examens de maturité à l'Ecole secondaire des jeunes filles même, sans avoir à faire le détour sur le collège des garçons qui leur était imposé jusqu'à ce jour.

Contre la guerre.

Nous recevons de Londres le programme de manifestations internationales contre la guerre que l'on organise simultanément dans un grand nombre de pays à la date anniversaire des 29 et 30 juillet 1914 pour « manifester la détermination accablante du peuple qu'il faut qu'aucune guerre ne puisse plus se produire. » Parmi les signataires de ce manifeste, nous relevons les noms bien connus chez nous de Miss Maude Royden, l'admirable prédicatrice à Saint-Pierre, lors du Congrès de Genève, de Miss Margaret Bondfield, qui fut un des chefs du III^{me} Congrès international des Travailleuses l'automne dernier, de Miss Lena Ashwell, de Bernard Shaw l'écrivain, de plusieurs membres du Parlement, etc.

Le congrès féministe pan-américain.

Nos lectrices se souviennent qu'à la fin d'avril s'est tenu à Baltimore le premier Congrès féministe pan-américain, dont le but était de rapprocher les femmes des deux continents pour leur permettre d'étudier en commun les problèmes qui les intéressent. D'après les rapports qui nous parviennent, ce Congrès (auquel l'Alliance internationale pour le Suffrage avait délégué sa secrétaire générale, Mrs. Trounson), a remporté un plein succès. Vingt-deux nations, dont deux seulement de l'Amérique du Nord, et toutes les autres de l'Amérique Centrale ou de l'Amérique du Sud, s'y étaient fait représenter, quelques-unes par de nombreuses déléguées. Les travaux étaient répartis en six sections : Protection de l'enfance, Education, Situation des femmes dans l'industrie, Traite des femmes, Situation légale de la femme, et *last but not least*, la section présidée par Mrs. Catt, qui a entendu d'intéressantes conférences sur la situation politique des femmes aussi bien en Amérique qu'à travers le monde, des paroles spirituelles de Lady Astor, et un des beaux discours dont notre présidente internationale a le secret.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

AMÉLIE HAMAÏDE : *La méthode Decroly*. (Collection d'actualités pédagogiques. Neuchâtel et Paris, 1922; fr. 6.) Préface du Dr Ed. Claparède.)

Ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention sur une œuvre de psycho-pédagogie féminine, parlant méthodes, jeux éducatifs ou tests (ces petits moyens d'expérimentation si simples et si féconds en résultats). Ce nouveau volume, qui traite de la science de l'enfant, se recommande aux mères et aux institutrices. C'est la plus belle réalisation de l'Ecole active basée sur les intérêts de l'enfant aux divers stades de son évolution naturelle et en application des méthodes les mieux adaptées à ses capacités et à ses activités spontanées. Ce système, qui paraît tout de jeux et de menus travaux pratiques, réalise, bien mieux que l'école traditionaliste, le développement intellectuel, moral et social des petits; et cela, parce qu'il sait captiver l'enfant en lui faisant réexpérimenter les inventions humaines, revivre les étapes de la civilisation, vivre dans la réalité de la vie, connaître les métiers, éveiller le sens social et l'esprit de solidarité.

Les jeunes mères apprendront à développer leurs enfants de 4 à 10 ans par des jeux, des collections, des recherches personnelles qu'elles dirigeront à la grande joie des mioches; elles trouveront aussi dans ce petit livre des moyens d'investigation du caractère, des sentiments de l'enfant, très aisés et d'une valeur psychologique étonnante.

Les institutrices de tous les degrés seront conquises à la méthode Decroly dès qu'elles en tenteront l'application. Dans les divers ensei-

gnements, elles glaneront en foule des procédés ingénieux, des moyens de gagner leurs élèves, des suggestions de tous genres.

En rappelant que M^{lle} Descoûdres (de Genève) est une fervente vulgarisatrice de cette méthode (marquée au coin de sa personnalité, il est vrai), nous dirons que, par elle, l'expérience que M^{lle} Hamaïde vient de faire dans l'école officielle belge a été tentée déjà dans quelques écoles suisses. L'ouvrage de M^{lle} Hamaïde rendra grand service à tous ceux qui — parents et maîtres d'école — ont à cœur de réaliser l'Ecole active, exposée là de manière saisissante.

M. EVARD.

MALVERNE : *Au pays de sa mère*. (Deuxième édition.)
Lonay-Morges, K.-G. Gruffel, éditeurs; 1921.)

Ce petit volume de 176 pages, très agréablement présenté, est une idylle se déroulant entre deux jeunes gens qui se rencontrent à la campagne, chez un vieux couple aux allures originales. Ferdine est une institutrice qui revient de l'étranger; Pascal, un domestique qui cache une origine noble et une éducation soignée sous un nom d'emprunt. Des revers de fortune l'ont contraint à entrer en service. Ils se sentent attirés l'un vers l'autre, mais Pascal, persuadé que sa condition l'empêchera toujours d'aspirer à la main de Ferdine, s'expatrie, la mort dans l'âme. En fin de compte, et après diverses péripéties, tout s'arrange, et le livre s'achève sur d'heureuses fiançailles.

Des caractères plus fouillés et des paysages brossés avec plus d'originalité eussent conféré à ce livre, dont la trame est intéressante, une autre valeur, mais tel qu'il est, cependant, il sera lu avec plaisir par la jeunesse et les amateurs de saine littérature.

H. NAVILLE.

Le résultat tangible de ce Congrès a été la constitution d'une Association pan-américaine pour l'amélioration de la situation de la femme, sous la présidence de Mrs. Catt.

Fédération féministe universitaire.

Du 15 au 18 juillet aura lieu à Paris la seconde Conférence internationale de cette Fédération, qui groupe actuellement les femmes universitaires (professeurs, anciennes étudiantes) de 18 pays. Son but est simplement de créer la compréhension et l'amitié entre les femmes intellectuelles à travers le monde en leur fournissant l'occasion de se rencontrer, et en permettant des échanges de bourses de travail, de bourses de voyage, etc. La Fédération possède déjà à Paris une fort belle maison, don généreux d'un Américain, où auront lieu les séances de la Conférence consacrées à des sujets, soit d'ordre général, soit d'ordre plus spécialement intellectuel: *les meilleures méthodes pour établir la paix dans le monde, la diplomatie comme carrière féminine, le rôle social des femmes, l'art féminin, la situation de la femme mariée exerçant une profession, etc.*

Nous regrettons de devoir constater qu'aux dernières nouvelles, la Suisse n'adhérait pas encore à cette Association internationale, faute d'abord d'une Association nationale. Et cependant, quel pays plus que le nôtre devrait y figurer en première ligne, lui qui fut le premier à ouvrir aux femmes les portes de ses Universités, et que les questions d'internationalisme ne laissent jamais indifférent? Qui, parmi nos universitaires suisses, veut attacher le grelot?...

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

La session du mois de juin a apporté en partie les mêmes sujets d'études aux deux Chambres fédérales qui se les passaient d'une semaine à l'autre. C'est en particulier le « Rapport de gestion » du Conseil Fédéral qui remplit toujours plusieurs de ces chaudes journées d'été, soulevant des critiques, demandant plus de détails aux chefs responsables. Cette fois-ci la conduite des affaires étrangères amena quelques interpellations: de M. Reinhard sur la représentation suisse à Gênes, et de M. Gelpke sur le manque de fermeté et de dignité du gouvernement suisse vis-à-vis de la France dans la question du libre Rhin. M. Motta répondit avec son éloquence habituelle, mais sans satisfaire entièrement ses interlocuteurs. La proposition de créer une commission parlementaire de contrôle pour les

affaires étrangères déplut d'autre part vivement au Conseil Fédéral, qui prétend avec raison vouloir porter lui-même la responsabilité des départements qu'on lui confie et qui voit un grave danger dans le fait de divulguer prématurément les affaires diplomatiques en préparation. La question de la navigation sur le Rhin sera encore discutée aux Chambres avant l'accord définitif avec la France; nous nous réservons donc d'y revenir.

Trois candidats étaient présentés pour le siège de M. Deschenaux, démissionnaire au Tribunal fédéral: un successeur de la droite catholique, un Tessinois radical et un socialiste. Inutile de dire que la discussion ne porta pas sur la capacité des candidats, mais uniquement sur le droit à la représentation des partis: les catholiques désirant conserver le siège qu'ils avaient eu, les socialistes en réclamant un second, les Tessinois exigeant que le Tribunal fédéral ait au moins deux représentants qui sachent la troisième langue nationale. Ce sont eux qui ont triomphé après une votation difficile et M. Garbani sera certainement un juge actif et clairvoyant, à voir la manière dont il a présidé le Conseil National en 1921. Nous sommes heureux de cette élection pour la minorité italienne et nous croyons que les catholiques doivent en grande partie leur échec à la candidature inconsiderée qu'ils ont présentée à l'Assemblée lors des dernières élections.

On se souvient que les allocations de renchérissement des fonctionnaires fédéraux n'avaient été fixées que pour le premier semestre de 1922. Il fallut donc reprendre cette besogne. Le projet du Département des finances cherche à augmenter de 7 1/2 millions les 15 millions d'économie qu'on a faite pendant le 1^{er} semestre. S'il est parfaitement vrai que le coût de la vie a considérablement baissé depuis la fin de l'hiver, il faut tenir compte d'autre part du fait que les impôts et les prix des loyers de la ville de Berne — où résident une grande partie de ces employés — sont toujours écrasants, et que les ménages ne sont pas encore arrivés à se refournir de tout ce qui a été usé et employé pendant les années de guerre. Les traitements ont été infiniment plus lents à suivre la hausse des prix que leur baisse aujourd'hui. Malgré des protestations véhémentes, il est décidé d'établir une échelle des allocations sur une base de 70% du

LUCY RE BARTLETT: *Les Règles à venir (L'Aurore d'une Humanité nouvelle)*. Traduit de l'anglais par Marie Cimbro-Bonnet. En vente au Secrétariat H. S. M., Valentin, 44, Lausanne: 1 fr.

Voici un petit livre féministe d'un genre nouveau, qui reste infiniment captivant. Mme Lucy Re Bartlett (une Anglaise mariée à un Italien) se préoccupe vivement du sort de la femme. Elle se rend compte qu'une ère nouvelle s'ouvre pour elle et elle voudrait que son évolution ne l'entraîne pas seulement vers l'obtention de ses droits, mais plutôt vers l'accomplissement de ses devoirs et l'intelligence de ses responsabilités. Elle souhaiterait que la femme moderne développât ses plus hautes possibilités, non pas en cherchant à devenir semblable à l'homme, rôle dans lequel elle échouerait, mais en apportant à la collectivité humaine le plein épanouissement de ses facultés, particulièrement l'intuition, qui lui paraît être son don suprême.

C'est donc vers la lutte intime, dans son propre cœur, qu'elle voudrait surtout la diriger. L'auteur trace, soit à la femme célibataire, soit à la femme mariée, un programme admirable, qui, s'il était exécuté, ferait de la terre un paradis.

Sans doute ses conseils sembleront irréalisables à beaucoup, et de fait, pour être à même de les suivre, il ne faudrait rien moins que des saintes; mais à défaut de toutes, si quelques femmes appliquaient dans leur vie les principes de Lucy Re Bartlett, un grand progrès serait déjà réalisé dans le monde. Celles qui ont un haut idéal et que la réalité blesse constamment trouveront dans ces pages un puissant réconfort, parce qu'elles satisferont leurs plus intimes aspirations. La

question du mariage, en particulier, y est traitée avec une élévation qui se rencontre très rarement.

Actuellement il est tant de courants dits spiritualistes, qui, sous des apparences trompeuses, entraînent l'humanité vers des fondrières en glorifiant ses instincts les moins nobles, qu'un opuscule de ce genre est précieux à lire et à méditer. Sans doute on en pourrait discuter plusieurs points, tout n'y est pas absolument juste, et des lacunes y seraient facilement comblées, mais l'orientation générale en est excellente. N'est-il pas nécessaire qu'au sein de la fermentation actuelle des idées, des esprits supérieurs saisissent le flambeau de l'idéal et s'en servent pour éclairer les plus hauts sommets? Tel est le rôle de Lucy Re Bartlett, qui a droit à toute notre reconnaissance pour avoir eu le courage de livrer au public sa pensée intime et le résultat de son expérience. Son effort ne demeurera pas stérile.

H. NAVILLE.

UNE FEMME ASTRONOME

Caroline HERSCHEL. (1743-1840)

Le journal féministe *Frau und Welt* nous apporte, par la plume de l'auteur bien connu, M^{lle} Marie de Bunsen, une notice biographique sur l'illustre astronome Caroline Herschel, à laquelle nous empruntons les détails suivants:

Il est bien rare de voir unies au même degré que chez Caroline Herschel les qualités les plus strictement féminines — amour familial